DEMANDE D'OPÉRATION(S) : RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE POUR UN CONTRAT PERIN, PERP OU MADELIN

Le soussigné, ci-après désigné adhérent, demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat.

Nom du contrat : _____ **Numéro du contrat :** _____

ADHÉRENT

☐ Monsieur ☐ Madame Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Email : _____

RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE (1) (2)

L'option de rééquilibrage automatique permet à l'adhérent de définir une "répartition type" des supports d'investissement de son contrat et, à périodes fixes, d'arbitrer automatiquement, entre eux, les supports sélectionnés dans le cadre de l'option afin de maintenir cette "répartition type" quelles que soient les fluctuations du marché, à condition que le montant de l'arbitrage provoqué par l'option soit au moins égal au montant indiqué dans la notice.

Les frais éventuels générés par cette option sont indiqués dans la notice de votre contrat.

IMPORTANT : la répartition type s'appliquera, à la prochaine échéance de constatation, au solde disponible sur votre contrat et aux versements effectués ultérieurement à la mise en place de l'option.

☐ **Mise en place**
☐ **Modification** *(annule et remplace mes choix précédents sur cette option)*
☐ **Suppression**

Périodicité de constatation de la répartition :

☐ mensuelle *(le 20 de chaque mois)*
☐ trimestrielle *(le 20 des mois de mars, juin, septembre et décembre)*
☐ semestrielle *(le 20 des mois de juin et décembre)*
☐ annuelle *(le 20 décembre)*

Répartition type à appliquer entre les supports d'investissement éligibles à l'option (3)

Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la notice et sélectionnez un (des) support(s) parmi ceux classés "OUI" dans la colonne "Rééquilibrage automatique" (si nécessaire, reportez la totalité de votre choix sur papier libre, daté et signé).

Nom du support	Code ISIN	Répartition
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%

Réf : 5183-2 R (06/2022) Document à renvoyer, nous vous conseillons d'en conserver une copie.

Nom du support	Code ISIN	Répartition
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		Total : 100 %

(1) Si vous dotez le contrat de l'option "Versements programmés" et de l'option "Rééquilibrage automatique", la date des versements programmés doit être enregistrée au 1er ou au 8 du mois. À défaut, l'adhérent doit effectuer une demande de modification de jour de versement programmé, sur le formulaire "Versements programmés".

(2) En cas de versement libre sur au moins un support d'investissement présent dans l'option "Rééquilibrage automatique", de distribution sur un support d'investissement ou encore d'arbitrage sur le fonds en euros de capitaux détenus sur des fonds à formule lors de leur arrivée à échéance, le montant du versement (ou la distribution ou l'arbitrage) sur ce support sera pris en compte lors de la prochaine échéance de l'option et pourra provoquer un arbitrage.

(3) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, en fonction du support, aux annexes complémentaires de présentation des supports concernés, remis à l'adhérent lors d'un premier investissement sur le support concerné.

DÉCLARATIONS DE L'ADHÉRENT / INFORMATIONS

"Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la notice comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans l'un et/ou l'autre des documents suivants : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), note détaillée, annexe complémentaire de présentation.

Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années".

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Relations Clients - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à : _____ le : _____ Signature de l'adhérent précédée de la mention *"Lu et approuvé"*	*Signature du distributeur de votre contrat :*

Réf : 5183-2 R (06/2022) Document à renvoyer, nous vous conseillons d'en conserver une copie.

MERCI D'ADRESSER L'ORIGINAL DE CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ, DATÉ ET SIGNÉ AU DISTRIBUTEUR DE VOTRE CONTRAT.
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.

SURAVENIR
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

Suravenir - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 €. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société mixte régie par le Code des assurances soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 9).